RCS : TARASCON
Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00429
Numéro SIREN : 504 124 801
Nom ou dénomination : NGE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 3050

NGE SAS

PARC D'ACTIVITES DE LAURADE
13103 SAINT ETIENNE DU GRES

504 124 801 RCS TARASCON

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

CERTIFIES CONFORMES
Le Président
Antoine METZGER

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 245 625	3 642 595	3 603 030	4 330 817
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	143 000	143 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	51 797	27 966	23 831	27 811
Autres immobilisations corporelles	10 676 044	6 890 601	3 785 443	4 338 453
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				2 360 426
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	494 605 136	48 792 759	445 812 378	197 390 260
Créances rattachées à des participations	1 865 750		1 865 750	1 863 750
Autres titres immobilisés	1 057 753		1 057 753	1 027 753
Prêts	47 957 726		47 957 726	41 817 364
Autres immobilisations financières	88 159 364		88 159 364	87 839 111
ACTIF IMMOBILISE	**651 762 195**	**59 496 920**	**592 265 275**	**340 995 745**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	262 742		262 742	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 970 306		26 970 306	15 731 711
Autres créances	563 074 711	7 113 934	555 960 777	416 258 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				121 828 692
(dont actions propres :)				
Disponibilités	202 125 942		202 125 942	303 635 812
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 023 351		2 023 351	1 516 655
ACTIF CIRCULANT	**794 457 052**	**7 113 934**	**787 343 118**	**858 971 796**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 967 697		7 967 697	3 546 168
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	366 247		366 247	1 267 647
TOTAL GENERAL	**1 454 553 192**	**66 610 854**	**1 387 942 337**	**1 204 781 356**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(dont versé :	37 379 760)	37 379 760	47 761 368
Primes d'émission, de fusion, d'apport			20	
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			3 737 977	4 820 009
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		484 342
Report à nouveau			-135 851 447	35 680 504
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			186 414 499	26 582 364
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			2 424 632	1 810 796
CAPITAUX PROPRES			**94 105 440**	**117 139 383**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			2 366 210	3 267 564
Provisions pour charges			4 794 169	5 870 574
PROVISIONS			**7 160 379**	**9 138 138**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			229 873 895	71 276 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			187 577 631	404 068 713
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	283 321 374	124 929 597
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			10 511 984	9 203 755
Dettes fiscales et sociales			34 659 468	32 972 156
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			41 898	1 528 032
Autres dettes			536 047 160	434 414 585
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			4 526 822	
DETTES			**1 286 560 231**	**1 078 392 879**
Ecarts de conversion passif			116 287	110 955
TOTAL GENERAL			**1 387 942 337**	**1 204 781 356**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				79 812
Production vendue de services	74 392 516		74 392 516	64 491 146
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**74 392 516**		**74 392 516**	**64 570 958**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 583 139	4 673 080
Autres produits			36 205 411	30 130 920
PRODUITS D'EXPLOITATION			**113 181 066**	**99 374 958**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			206 116	14 261
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			51 754 895	32 639 896
Impôts, taxes et versements assimilés			1 638 369	2 231 259
Salaires et traitements			24 327 225	22 276 640
Charges sociales			15 426 341	14 317 283
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 986 093	4 660 670
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			60 001	62 320
CHARGES D'EXPLOITATION			**100 399 040**	**76 202 328**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**12 782 026**	**23 172 630**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				2 819
Perte supportée ou bénéfice transféré			4 730	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			179 612 682	27 908 781
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 030 080	3 600 844
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			901 354	386 000
Différences positives de change			450 972	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**184 995 087**	**31 895 625**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				997 346
Intérêts et charges assimilées			9 632 186	9 819 612
Différences négatives de change				116 231
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**9 632 186**	**10 933 189**
RESULTAT FINANCIER			**175 362 901**	**20 962 436**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**188 140 198**	**44 137 885**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	373 670	206 524
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 248 504	3 638 050
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	64 433	7 654 408
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 686 606**	**11 498 982**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 954	7 623 712
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 276 553	2 344 889
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 237 431	22 630 897
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 522 938**	**32 599 499**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-4 836 331**	**-21 100 517**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	487 030	536 335
Impôts sur les bénéfices	-3 597 662	-4 081 331
TOTAL DES PRODUITS	**302 862 760**	**142 772 383**
TOTAL DES CHARGES	**116 448 261**	**116 190 020**
BENEFICE OU PERTE	**186 414 499**	**26 582 364**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Annexe

ANNEXE

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Opérations sur le capital :

Le 8 février 2021, la société NGE a procédé à une réduction de capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions mis en œuvre le 6 février 2020.

Le capital social a été réduit d'une somme de 200 240 € par voie d'annulation de ces 25 030 actions A de 8 € de valeur nominale.

Le 1er octobre 2021, la société COMPAGNIE NGE a été fusionnée par voie d'absorption dans la société NGE. Cette fusion est rémunérée par l'attribution aux associés de 3 803 579 actions A de 8 € de valeur nominale soit une augmentation de 30 428 632 € de capital.

La différence entre la valeur du patrimoine transmis par COMPAGNIE NGE (238 348 204,50 €) et les actions créées à titre d'augmentation de capital par NGE (30 428 632 €) constitue le montant de la prime de fusion (207 919 572,50 €).

Les 3 803 579 actions NGE de catégorie A apportés lors de la fusion de la société COMPAGNIE NGE ont été ensuite annulées par réduction du capital (30 428 632€) et imputation sur la prime de fusion (207 919 552,79 €) ramenant cette dernière à 19,71 €.

Le 8 décembre 2021, NGE a procédé à la recomposition de son actionnariat avec l'entrée de Montefiore Investment à son capital et la sortie de Credit Mutuel Equity.

L'augmentation de capital a conduit à l'émission de 1 297 596 actions nouvelles de 8 € chacune de nominal, représentant un montant global de souscription de 182 999 963,88 € avec une prime d'émission de 172 619 195 ,88 €.

A la suite de cette opération d'augmentation de capital, la collectivité des associés de la société NGE a décidé une réduction de capital de 20 562 136 € par voie d'annulation de 2 570 267 actions détenues par différents associés avec un versement en numéraire par action annulée de 141,03 euros. La différence entre la valeur d'annulation des titres et la réduction de capital a été imputée sur la prime d'émission, les reports à nouveaux, les autres réserves et la réserve légale.

Dans le même temps, NGE a procédé à l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant de 43 092 421,65 € par création de 305 555 Obligations Remboursables en Actions et d'un montant de 36 376 955 € sous forme d'Obligations Simples.

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

Le capital social de NGE s'établit dorénavant à 37 379 760 € divisé en 4 672 470 actions de 8 € de valeur nominale.

- 3 350 465 Actions Ordinaires A
- 1 297 592 Actions Préférentielles B
- 24 400 Actions préférentielles C
- 13 Actions préférentielles GS

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Nouveaux financements :

Suite à la refonte actionnariale avec l'entrée de Montefiore à son capital, NGE a procédé au refinancement des principaux emprunts, via deux opérations simultanées :

- financement, avec l'ensemble de ses banques historiques et de nouveaux partenaires, de son crédit syndiqué pour un montant total de 350 000 000 € à échéance 6 ans ; et
- émission d'un nouvel Euro PP sécurisé et coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, pour un montant total de 150 000 000 €, réalisé en deux tranches à échéances 7 et 8 ans et placé exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés

Ces opérations réalisées au format *sustainability-linked* intègrent un mécanisme d'ajustement de la marge en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance durable. Les indicateurs RSE retenus pour le nouveau contrat de crédit bancaire et le nouvel Euro PP sont (i) la réduction du taux de fréquence des accidents au travail, (ii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre et (iii) l'augmentation du nombre de femmes à des postes d'encadrement de chantiers. En cas de non atteinte de ces trois objectifs, NGE s'engage, en plus du paiement d'un malus, à effectuer une donation à des associations œuvrant sur les mêmes thématiques que les indicateurs RSE sélectionnés et ce, pour le premier test intervenant à la clôture de l'exercice 2022. La performance de NGE sur chacun des indicateurs sera publiée et auditée par un tiers indépendant.

Le prospectus relatif au nouvel Euro PP a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 6 décembre 2021 sous le numéro 21-518 et les fonds levés ont été utilisés à hauteur de 70 000 000 € pour refinancer l'Euro PP existant émis en 2014.

Par ailleurs, NGE a remboursé le 16 juin 2021 son PGE de 200 000 000 € octroyé en juin 2020 dans le cadre de la crise sanitaire et de l'arrêt partiel d'activité.

.

Acomptes sur dividendes :

Le 30 septembre 2021, la société NGE a bénéficié d'un acompte sur dividende de la part de sa fille, la société EHTP, pour un montant de 150 000 000 €.

Titres :

- NGE a versé un complément de prix de 152 568 € pour l'acquisition de titres de la Holding MAURI suivant le protocole de 2015 et 2016.
- NGE a acquis, auprès de sa fille la société EHTP, l'intégralité des titres de la société NGE INFRANET (501 241 624 RCS Tarascon) pour 249 000 000 d'euros.
- NGE a décidé d'augmenter le capital de la société REVAMA de 140 000 €, le portant à 150 000 €, divisé en 15 000 actions de 10 €.
- Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12/05/2021, la société NGE a décidé d'augmenter le capital social de sa filiale SLD TP de 445 228.46 € par compensation de créance. A la suite de cette augmentation de capital social, il a été décidé de réduire le capital social de la société SLD TP de 445 228.46€

Abandon de créances :

La société NGE a octroyé un abandon de créances à sa filiale société NGE FONDATIONS avec une clause de retour à meilleur fortune. Les conditions de se retour étant remplies, NGE FONDATIONS a remboursé 3 628 049 € en 2020 et 971 951 € en 2021 soit la totalité de l'abandon de 4 600 000 €.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZIA AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Transmission Universelle de Patrimoine :

En date du 23 Juin 2021, NGE décide de dissoudre par anticipation la société KASTONETHI.

NGE détenant la totalité des actions, il a été possible de recourir à la méthode de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), comme prévu par les dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Suite à cette opération, NGE devient propriétaire de 100% des titres de la société PONTIGGIA.

Covid 19 :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a perduré au cours de cet exercice. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées notamment de logiciels amortis sur une durée de 1 à 10 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien :

- Agencements – aménagements 5 à 10 ans
- Matériel de bureau 3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.
Les différences d'amortissement entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements calculés sur les durées d'utilisation font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

2.3. Cessions d'immobilisations

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations corporelles sont enregistrées dans le résultat d'exploitation.

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations financières sont enregistrées dans le résultat exceptionnel

2.4. Participations et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.
Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'incorporer les frais accessoires au coût d'acquisition des immobilisations financières.
Les frais d'acquisition des titres font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées, l'amortissement est calculé sur une base de 5 ans en mode linéaire.
Les Valeurs Mobilières de Placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition.
Les Autres Immobilisations Financières contiennent les malis techniques dédiés aux titres de participation en vertu de la directive comptable unique du 01/01/2016.

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.6. Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La contrepartie des dettes et créances ainsi évaluées figure en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision.

2.8. Sociétés en participation (SEP)

Les résultats des sociétés en participation sont comptabilisés dans la rubrique « quote-part d'opérations faites en commun » pour la part revenant à notre société, que celle-ci soit gérante ou non.

2.9. Groupement d'intérêts économiques (GIE)

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Les résultats des GIE sont comptabilisés dans la rubrique « Autres produits financiers » pour les bénéfices et pour les pertes en « intérêts et charges assimilés » pour la part revenant à notre société, que celle-ci soit gérante ou non.

2.10 Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par une provision pour risques et charges.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective et à la recommandation de l'ANC 2013-02, mise à jour le 5 novembre 2021. Conformément à cette recommandation, la Société a opté pour un changement de méthode qui consiste à linéariser le coût de la prestation sur la période précédant l'âge de la retraite qui permet au salarié d'obtenir la prestation maximale. L'impact total de 798 537 € (baisse de la provision) a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice 2021 en report à nouveau et a concerné l'ensemble des régimes d'indemnités de fin de carrière ainsi que le régime de retraite des dirigeants. Par ailleurs, la charge de retraite 2021 a été révisée au regard de cette nouvelle méthode

3 AUTRES INFORMATIONS

3.1. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, notre société est la Mère d'un groupe d'intégration fiscale.
En application des articles 223A et 223L et suivants du Code Général des Impôts, elle s'est constituée seule redevable de l'impôt des sociétés du par le groupe, et ce, jusqu'à dénonciation de l'option par une société mère ou par la société filiale.

3.2. Comptes consolidés

La Société est la Société Consolidante du Groupe NGE.

3.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires hors taxes des commissaires aux comptes pour la certification et examen des comptes individuels et consolidés sont listés ci-dessous :

	2021	2020
IFEC	108 000 €	114 750 €
TALENZ ARES AUDIT	155 250 €	137 700 €

4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cyberattaque

Le Groupe a subi courant mars 2022 une cyber-attaque sophistiquée sur plusieurs serveurs. Grace à la réactivité des équipes internes et conseils du Groupe et aux outils déployés depuis 2 ans, l'incident a été circonscrit rapidement et aucune perte de données ou impact sur les activités du Groupe n'ont été constatés. L'impact financier de cette opération est négligeable. Le Groupe poursuit activement le déploiement d'outils de protection de son environnement informatique.

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZ ARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine succédant à la crise sanitaire entraine d'importants changements sur l'environnement économique. Tout en déplorant cette situation, la société précise que son exposition économique et bilantielle à ces deux pays n'est pas significative.
En revanche, les difficultés d'approvisionnement et les augmentations des prix, des matières premières et des énergies essentielles à nos activités, auront un impact non négligeable sur nos comptes.
La société, bien que n'ayant pas la capacité d'en chiffrer le coût à aujourd'hui, sera particulièrement attentive aux formules d'indexations et aux risques que cette situation engendre.
A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

NGE
Société par actions simplifiée au capital de 37 379 760 euros
Siège social : Parc d'activités de Laurade, 13103 ST ETIENNE DU GRES
504 124 801 RCS TARASCON

ASSEMBLEE GENERALE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

- Bénéfice de l'exercice	186 414 498,81 euros
- Report à nouveau antérieur	(135 851 446,66) euros
TOTAL	50 563 052,15 euros

Ainsi qu'il suit :

-A titre de dividendes aux associés, la somme de Soit 3,27 euros par action,	15 278 976,90 euros
- Le solde, soit la somme de En intégralité au compte Report à nouveau.	35 284 075,25 euros

Nous vous rappelons que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 15 278 963,82 euros.

Le paiement sera effectué au plus tard le 30 septembre 2022.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 78 826 463,30 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Au cours de l'exercice 2021 et au titre de l'Exercice 2020	Au cours de l'exercice 2020 et au titre de l'Exercice 2019	Au cours de l'exercice 2019 et au titre de l'Exercice 2018
1/ distribution globale : 17 835 423,00 euros soit 3,00 euros par action. 2/ dividendes distribués ouvrant droit à l'abattement : Montant 12,00 euros soit 3,00 euros par action détenue par des personnes physiques 3/ dividendes distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement : Montant 17 835 411,00 euros soit 3,00 euros par action détenue par des personnes morales	NEANT	1/ distribution globale : 12 750 663,58 euros soit 1,94 euros par action. 2/ dividendes distribués ouvrant droit à l'abattement : Montant 7,76 euros soit 1,94 euros par action détenue par des personnes physiques 3/ dividendes distribués n'ouvrant pas droit à l'abattement : Montant 12 750 655,82 euros soit 1,94 euros par action détenue par des personnes morales
Décision de distribution		
AGOA du 24 juin 2021	AGOA du 24 juin 2020	AGOA du 25 juin 2019

Vote de l'Assemblée Générale du 22 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Président
Antoine METZGER

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Commissaire aux Comptes titulaire
770 rue Alfred Nobel
Synergie – Le Millénaire
34000 MONTPELLIER

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch
BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

N.G.E.

S.A.S. AU CAPITAL DE 37 379 760 EUROS
SIEGE SOCIAL : PARC D'ACTIVITE DE LAURADE
13103 SAINT-ETIENNE-DU-GRES
R.C.S. TARASCON : 504 124 801

R A P P O R T S

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Ce rapport contient 40 pages

N.G.E.
S.A.S. AU CAPITAL DE 37 379 760 EUROS
SIEGE SOCIAL : PARC D'ACTIVITE DE LAURADE
13103 SAINT-ETIENNE-DU-GRES
R.C.S. TARASCON : 504 124 801

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée générale de la société N.G.E.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **N.G.E.** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.10 Indemnités de fin de carrière » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne le changement de méthode relatif à l'étalement des engagements de départ en retraite sur les années retenues pour l'acquisition des droits, conformément à la recommandation modifiée de l'ANC 2013-02.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

Risque identifié	Notre réponse
Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif de votre société pour une valeur nette de 585 millions d'euros et constituent l'un des postes les plus significatifs du bilan au 31 Décembre 2021. La note 2.4 des annexes aux comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et d'évaluation des immobilisations financières. Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des immobilisations financières sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. A minima, la société estime à chaque clôture de l'exercice la valeur d'inventaire de chacune de ses participations afin de déterminer si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable. Nous avons considéré la correcte évaluation des immobilisations financières comme un point clé de l'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'inventaire des immobilisations financières, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à : ► Vérifier la pertinence, de l'approche retenue pour déterminer les valeurs d'inventaire, et des données chiffrées utilisées ; ► Examiner la régularité et la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ; ► Analyser les hypothèses retenues par la direction pour le calcul de la valeur d'inventaire (examen des plans d'affaires, cohérence des hypothèses et paramètres de calcul retenus) ; ► Contrôler que l'information donnée dans les comptes annuels et notamment dans la note 2.4 de l'annexe est appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Délais de paiement

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations : Prises de participation et de contrôle

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société NGE par les statuts constitutifs le 28 Avril 2008 pour le cabinet TALENZ ARES AUDIT et par l'assemblée générale du 24 Juin 2020 pour le cabinet IFEC.

Au 31 Décembre 2021, le cabinet TALENZ ARES AUDIT était dans la treizième année de sa mission sans interruption et le cabinet IFEC dans la deuxième année.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Montpellier et Avignon, le 7 Juin 2022.
Les Commissaires aux Comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

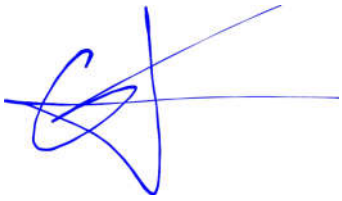

Xavier GALAINE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARES AUDIT

Frédéric GREGNANIN
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Annexe 1

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 245 625	3 642 595	3 603 030	4 330 817
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	143 000	143 000		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	51 797	27 966	23 831	27 811
Autres immobilisations corporelles	10 676 044	6 890 601	3 785 443	4 338 453
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				2 360 426
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	494 605 136	48 792 759	445 812 378	197 390 260
Créances rattachées à des participations	1 865 750		1 865 750	1 863 750
Autres titres immobilisés	1 057 753		1 057 753	1 027 753
Prêts	47 957 726		47 957 726	41 817 364
Autres immobilisations financières	88 159 364		88 159 364	87 839 111
ACTIF IMMOBILISE	**651 762 195**	**59 496 920**	**592 265 275**	**340 995 745**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	262 742		262 742	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 970 306		26 970 306	15 731 711
Autres créances	563 074 711	7 113 934	555 960 777	416 258 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				121 828 692
(dont actions propres :)				
Disponibilités	202 125 942		202 125 942	303 635 812
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 023 351		2 023 351	1 516 655
ACTIF CIRCULANT	**794 457 052**	**7 113 934**	**787 343 118**	**858 971 796**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 967 697		7 967 697	3 546 168
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	366 247		366 247	1 267 647
TOTAL GENERAL	**1 454 553 192**	**66 610 854**	**1 387 942 337**	**1 204 781 356**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(dont versé :	37 379 760)	37 379 760	47 761 368
Primes d'émission, de fusion, d'apport			20	
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			3 737 977	4 820 009
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		484 342
Report à nouveau			-135 851 447	35 680 504
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			186 414 499	26 582 364
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			2 424 632	1 810 796
CAPITAUX PROPRES			**94 105 440**	**117 139 383**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			2 366 210	3 267 564
Provisions pour charges			4 794 169	5 870 574
PROVISIONS			**7 160 379**	**9 138 138**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires			229 873 895	71 276 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			187 577 631	404 068 713
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	283 321 374	124 929 597
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			10 511 984	9 203 755
Dettes fiscales et sociales			34 659 468	32 972 156
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			41 898	1 528 032
Autres dettes			536 047 160	434 414 585
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			4 526 822	
DETTES			**1 286 560 231**	**1 078 392 879**
Ecarts de conversion passif			116 287	110 955
TOTAL GENERAL			**1 387 942 337**	**1 204 781 356**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				79 812
Production vendue de services	74 392 516		74 392 516	64 491 146
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**74 392 516**		**74 392 516**	**64 570 958**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 583 139	4 673 080
Autres produits			36 205 411	30 130 920
PRODUITS D'EXPLOITATION			**113 181 066**	**99 374 958**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			206 116	14 261
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			51 754 895	32 639 896
Impôts, taxes et versements assimilés			1 638 369	2 231 259
Salaires et traitements			24 327 225	22 276 640
Charges sociales			15 426 341	14 317 283
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 986 093	4 660 670
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			60 001	62 320
CHARGES D'EXPLOITATION			**100 399 040**	**76 202 328**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**12 782 026**	**23 172 630**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				2 819
Perte supportée ou bénéfice transféré			4 730	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			179 612 682	27 908 781
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 030 080	3 600 844
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			901 354	386 000
Différences positives de change			450 972	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**184 995 087**	**31 895 625**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				997 346
Intérêts et charges assimilées			9 632 186	9 819 612
Différences négatives de change				116 231
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**9 632 186**	**10 933 189**
RESULTAT FINANCIER			**175 362 901**	**20 962 436**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**188 140 198**	**44 137 885**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	373 670	206 524
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 248 504	3 638 050
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	64 433	7 654 408
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 686 606**	**11 498 982**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 954	7 623 712
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 276 553	2 344 889
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 237 431	22 630 897
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 522 938**	**32 599 499**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-4 836 331**	**-21 100 517**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	487 030	536 335
Impôts sur les bénéfices	-3 597 662	-4 081 331
TOTAL DES PRODUITS	**302 862 760**	**142 772 383**
TOTAL DES CHARGES	**116 448 261**	**116 190 020**
BENEFICE OU PERTE	**186 414 499**	**26 582 364**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Annexe

ANNEXE

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Opérations sur le capital :

Le 8 février 2021, la société NGE a procédé à une réduction de capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions mis en œuvre le 6 février 2020.

Le capital social a été réduit d'une somme de 200 240 € par voie d'annulation de ces 25 030 actions A de 8 € de valeur nominale.

Le 1er octobre 2021, la société COMPAGNIE NGE a été fusionnée par voie d'absorption dans la société NGE. Cette fusion est rémunérée par l'attribution aux associés de 3 803 579 actions A de 8 € de valeur nominale soit une augmentation de 30 428 632 € de capital.

La différence entre la valeur du patrimoine transmis par COMPAGNIE NGE (238 348 204,50 €) et les actions créées à titre d'augmentation de capital par NGE (30 428 632 €) constitue le montant de la prime de fusion (207 919 572,50 €).

Les 3 803 579 actions NGE de catégorie A apportés lors de la fusion de la société COMPAGNIE NGE ont été ensuite annulées par réduction du capital (30 428 632€) et imputation sur la prime de fusion (207 919 552,79 €) ramenant cette dernière à 19,71 €.

Le 8 décembre 2021, NGE a procédé à la recomposition de son actionnariat avec l'entrée de Montefiore Investment à son capital et la sortie de Credit Mutuel Equity.

L'augmentation de capital a conduit à l'émission de 1 297 596 actions nouvelles de 8 € chacune de nominal, représentant un montant global de souscription de 182 999 963,88 € avec une prime d'émission de 172 619 195 ,88 €.

A la suite de cette opération d'augmentation de capital, la collectivité des associés de la société NGE a décidé une réduction de capital de 20 562 136 € par voie d'annulation de 2 570 267 actions détenues par différents associés avec un versement en numéraire par action annulée de 141,03 euros. La différence entre la valeur d'annulation des titres et la réduction de capital a été imputée sur la prime d'émission, les reports à nouveaux, les autres réserves et la réserve légale.

Dans le même temps, NGE a procédé à l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant de 43 092 421,65 € par création de 305 555 Obligations Remboursables en Actions et d'un montant de 36 376 955 € sous forme d'Obligations Simples.

Le capital social de NGE s'établit dorénavant à 37 379 760 € divisé en 4 672 470 actions de 8 € de valeur nominale.

- 3 350 465 Actions Ordinaires A
- 1 297 592 Actions Préférentielles B
- 24 400 Actions préférentielles C
- 13 Actions préférentielles GS

Nouveaux financements :

Suite à la refonte actionnariale avec l'entrée de Montefiore à son capital, NGE a procédé au refinancement des principaux emprunts, via deux opérations simultanées :

- financement, avec l'ensemble de ses banques historiques et de nouveaux partenaires, de son crédit syndiqué pour un montant total de 350 000 000 € à échéance 6 ans ; et
- émission d'un nouvel Euro PP sécurisé et coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, pour un montant total de 150 000 000 €, réalisé en deux tranches à échéances 7 et 8 ans et placé exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés

Ces opérations réalisées au format *sustainability-linked* intègrent un mécanisme d'ajustement de la marge en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance durable. Les indicateurs RSE retenus pour le nouveau contrat de crédit bancaire et le nouvel Euro PP sont (i) la réduction du taux de fréquence des accidents au travail, (ii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre et (iii) l'augmentation du nombre de femmes à des postes d'encadrement de chantiers. En cas de non atteinte de ces trois objectifs, NGE s'engage, en plus du paiement d'un malus, à effectuer une donation à des associations œuvrant sur les mêmes thématiques que les indicateurs RSE sélectionnés et ce, pour le premier test intervenant à la clôture de l'exercice 2022. La performance de NGE sur chacun des indicateurs sera publiée et auditée par un tiers indépendant.

Le prospectus relatif au nouvel Euro PP a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 6 décembre 2021 sous le numéro 21-518 et les fonds levés ont été utilisés à hauteur de 70 000 000 € pour refinancer l'Euro PP existant émis en 2014.

Par ailleurs, NGE a remboursé le 16 juin 2021 son PGE de 200 000 000 € octroyé en juin 2020 dans le cadre de la crise sanitaire et de l'arrêt partiel d'activité.

.

Acomptes sur dividendes :

Le 30 septembre 2021, la société NGE a bénéficié d'un acompte sur dividende de la part de sa fille, la société EHTP, pour un montant de 150 000 000 €.

Titres :

- NGE a versé un complément de prix de 152 568 € pour l'acquisition de titres de la Holding MAURI suivant le protocole de 2015 et 2016.
- NGE a acquis, auprès de sa fille la société EHTP, l'intégralité des titres de la société NGE INFRANET (501 241 624 RCS Tarascon) pour 249 000 000 d'euros.
- NGE a décidé d'augmenter le capital de la société REVAMA de 140 000 €, le portant à 150 000 €, divisé en 15 000 actions de 10 €.
- Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12/05/2021, la société NGE a décidé d'augmenter le capital social de sa filiale SLD TP de 445 228.46 € par compensation de créance. A la suite de cette augmentation de capital social, il a été décidé de réduire le capital social de la société SLD TP de 445 228.46€

Abandon de créances :

La société NGE a octroyé un abandon de créances à sa filiale société NGE FONDATIONS avec une clause de retour à meilleur fortune. Les conditions de se retour étant remplies, NGE FONDATIONS a remboursé 3 628 049 € en 2020 et 971 951 € en 2021 soit la totalité de l'abandon de 4 600 000 €.

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZIA AUDIT Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Transmission Universelle de Patrimoine :

En date du 23 Juin 2021, NGE décide de dissoudre par anticipation la société KASTONETHI.

NGE détenant la totalité des actions, il a été possible de recourir à la méthode de la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), comme prévu par les dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Suite à cette opération, NGE devient propriétaire de 100% des titres de la société PONTIGGIA.

Covid 19 :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a perduré au cours de cet exercice. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées notamment de logiciels amortis sur une durée de 1 à 10 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien :

- Agencements – aménagements 5 à 10 ans
- Matériel de bureau 3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.
Les différences d'amortissement entre les amortissements calculés sur les durées d'usage et les amortissements calculés sur les durées d'utilisation font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

2.3. Cessions d'immobilisations

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations corporelles sont enregistrées dans le résultat d'exploitation**.**

Les plus ou moins-values résultant des cessions d'immobilisations financières sont enregistrées dans le résultat exceptionnel

2.4. Participations et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.
Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'incorporer les frais accessoires au coût d'acquisition des immobilisations financières.
Les frais d'acquisition des titres font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées, l'amortissement est calculé sur une base de 5 ans en mode linéaire.
Les Valeurs Mobilières de Placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition.
Les Autres Immobilisations Financières contiennent les malis techniques dédiés aux titres de participation en vertu de la directive comptable unique du 01/01/2016.

2.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.6. Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La contrepartie des dettes et créances ainsi évaluées figure en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision.

2.8. Sociétés en participation (SEP)

Les résultats des sociétés en participation sont comptabilisés dans la rubrique « quote-part d'opérations faites en commun » pour la part revenant à notre société, que celle-ci soit gérante ou non.

2.9. Groupement d'intérêts économiques (GIE)

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes
COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Les résultats des GIE sont comptabilisés dans la rubrique « Autres produits financiers » pour les bénéfices et pour les pertes en « intérêts et charges assimilés » pour la part revenant à notre société, que celle-ci soit gérante ou non.

2.10 Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont couvertes par une provision pour risques et charges.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective et à la recommandation de l'ANC 2013-02, mise à jour le 5 novembre 2021. Conformément à cette recommandation, la Société a opté pour un changement de méthode qui consiste à linéariser le coût de la prestation sur la période précédant l'âge de la retraite qui permet au salarié d'obtenir la prestation maximale. L'impact total de 798 537 € (baisse de la provision) a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice 2021 en report à nouveau et a concerné l'ensemble des régimes d'indemnités de fin de carrière ainsi que le régime de retraite des dirigeants. Par ailleurs, la charge de retraite 2021 a été révisée au regard de cette nouvelle méthode

3 AUTRES INFORMATIONS

3.1. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, notre société est la Mère d'un groupe d'intégration fiscale.
En application des articles 223A et 223L et suivants du Code Général des Impôts, elle s'est constituée seule redevable de l'impôt des sociétés du par le groupe, et ce, jusqu'à dénonciation de l'option par une société mère ou par la société filiale.

3.2. Comptes consolidés

La Société est la Société Consolidante du Groupe NGE.

3.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires hors taxes des commissaires aux comptes pour la certification et examen des comptes individuels et consolidés sont listés ci-dessous :

	2021	2020
IFEC	108 000 €	114 750 €
TALENZ ARES AUDIT	155 250 €	137 700 €

4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cyberattaque

Le Groupe a subi courant mars 2022 une cyber-attaque sophistiquée sur plusieurs serveurs. Grace à la réactivité des équipes internes et conseils du Groupe et aux outils déployés depuis 2 ans, l'incident a été circonscrit rapidement et aucune perte de données ou impact sur les activités du Groupe n'ont été constatés. L'impact financier de cette opération est négligeable. Le Groupe poursuit activement le déploiement d'outils de protection de son environnement informatique.

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZ ARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine succédant à la crise sanitaire entraine d'importants changements sur l'environnement économique. Tout en déplorant cette situation, la société précise que son exposition économique et bilantielle à ces deux pays n'est pas significative.
En revanche, les difficultés d'approvisionnement et les augmentations des prix, des matières premières et des énergies essentielles à nos activités, auront un impact non négligeable sur nos comptes.
La société, bien que n'ayant pas la capacité d'en chiffrer le coût à aujourd'hui, sera particulièrement attentive aux formules d'indexations et aux risques que cette situation engendre.
A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Informations Bilan et Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 305 867		3 595 985
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	44 923		6 874
Installations générales, agenc., aménag.	32 915		48 646
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 692 485		2 901 998
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	2 360 426		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**10 130 750**		**2 957 517**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	247 601 540		252 589 796
Autres titres immobilisés	1 027 753		30 000
Prêts et autres immobilisations financières	129 656 474		12 023 677
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**378 285 768**		**264 643 474**
TOTAL GENERAL	**395 722 384**		**271 196 976**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		3 513 227	7 388 625	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			51 797	
Installations générales, agencements divers			81 561	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			10 594 483	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 360 426			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 360 426**		**10 727 841**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		3 720 450	496 470 886	
Autres titres immobilisés			1 057 753	
Prêts et autres immobilisations financières		5 563 062	136 117 090	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**9 283 512**	**633 645 730**	
TOTAL GENERAL	**2 360 426**	**12 796 739**	**651 762 195**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 975 050	1 047 219	236 674	3 785 595
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 975 050**	**1 047 219**	**236 674**	**3 785 595**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 113	10 853		27 966
Installations générales, agenc. et aménag. divers	18 938	11 483		30 421
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 368 009	3 492 170		6 860 180
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 404 060**	**3 514 507**		**6 918 567**
TOTAL GENERAL	**6 379 110**	**4 561 726**	**236 674**	**10 704 162**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.		1 464					1 464
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.		**1 464**					**1 464**
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		876					876
Install. Gén.		5 353			783		4 570
Mat. Transp.							
Mat bureau		314 172			52 832		261 340
Embal récup.							
CORPOREL.		**320 401**			**53 616**		**266 786**
Acquis. titre	**356 403**			**10 817**			**345 586**
TOTAL	**356 403**	**321 865**		**10 817**	**53 616**		**613 835**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	3 546 168	6 845 895	2 424 366	7 967 697
Primes de remboursement des obligations				

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Impact changement de méthode	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	1 810 796		678 268	64 433	2 424 632
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES	**1 810 796**		**678 268**	**64 433**	**2 424 632**
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires	5 870 574	(798 537)		277 868	4 794 169
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 267 564			901 354	2 366 210
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**9 138 138**	**(798 537)**		**1 179 222**	**7 160 379**
Dépréciations immobilisations incorporelles					
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participation	48 347 530		445 228		48 792 759
Dépréciations autres immobilis. financières					
Dépréciations stocks et en cours					
Dépréciations comptes clients					
Autres dépréciations	2 000 000		5 113 934		7 113 934
DEPRECIATIONS	**50 347 530**		**5 559 162**		**55 906 693**
TOTAL GENERAL	**61 296 464**	**(798 537)**	**6 237 431**	**1 243 655**	**65 491 703**

Dotations et reprises d'exploitation		277 868
Dotations et reprises financières		901 354
Dotations et reprises exceptionnelles	6 237 431	64 433
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 865 750	1 865 750	
Prêts	47 957 726	8 443 178	39 514 548
Autres immobilisations financières	88 159 364		88 159 364
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	26 970 306	26 970 306	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 874 142	1 874 142	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	881 648	881 648	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 712 872	1 712 872	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	41 366	41 366	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	286 280 678	286 280 678	
Débiteurs divers	272 284 006	272 284 006	
Charges constatées d'avance	2 023 351	2 023 351	
TOTAL GENERAL	**730 051 208**	**602 377 296**	**127 673 912**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	11 443 665		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 303 303		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	229 873 895	64 873 895	15 000 000	150 000 000
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	56 043	56 043		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	187 521 588	24 313 764	93 195 738	70 012 086
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 511 984	10 511 984		
Personnel et comptes rattachés	6 954 863	6 954 863		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 397 573	2 397 573		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	24 883 469	24 883 469		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	423 563	423 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41 898	41 898		
Groupe et associés	283 321 374	283 321 374		
Autres dettes	536 047 160	536 047 160		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 526 822	4 526 822		
TOTAL GENERAL	**1 286 560 23**	**958 35 407**	**108 195 738**	**220 012 086**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	382 469 877			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	439 526 270			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000	CLIENTS FAE		94 765,88	-94 765,88
418200	FACTURES GROUPE A ETABLIR		6 048 466,34	-6 048 466,34
418300	PROVISION FAE CLIENTS	14 680 750,88		14 680 750,88
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**14 680 750,88**	**6 143 232,22**	**8 537 518,66**
AUTRES CREANCES				
428700	IJSS REMBTS A OBTENIR	1 477,55	2 063,30	-585,75
468700	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	41 208,33	189 612,33	-148 404,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**42 685,88**	**191 675,63**	**-148 989,75**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**14 723 436,76**	**6 334 907,85**	**8 388 528,91**

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168830	INT. COURUS/EMP.OBLIG.	404 518,12	1 276 041,67	-871 523,55
168840	INT. COURUS/EMP.ETS.CRED.	6 651,02	12 291,91	-5 640,89
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**411 169,14**	**1 288 333,58**	**-877 164,44**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
408000	FACTURES FOU NON PARVENUES SUR COMM	2 590 470,58	3 278 395,65	-687 925,07
408100	FACTURES HON NON PARVENUE		144 888,00	-144 888,00
408110	F.A.R. HON AUXILIARISES		1 677 855,15	-1 677 855,15
408200	FACTURES FOU NON PARVENUES SUR COMM	6 179,00	461 080,77	-454 901,77
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**2 596 649,58**	**5 562 219,57**	**-2 965 569,99**
AUTRES DETTES				
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	232 927,00	1 117 276,32	-884 349,32
TOTAL AUTRES DETTES		**232 927,00**	**1 117 276,32**	**-884 349,32**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428100	PERSONNEL - INTERESSEMENT	412 575,00	301 554,00	111 021,00
428600	PRIMES & GRATIF. A PAYER	4 250 000,00	4 100 000,00	150 000,00
428850	PROV.RTT - HRM	440 785,99	138 377,41	302 408,58
428860	PROV. CPTE EPARGNE TPS RTT	200 531,37	86 695,98	113 835,39
438000	ORGANISMES SOCIAUX A PAYE		850 407,05	-850 407,05
438600	ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	828 616,69		828 616,69
448600	ETAT - CHARGES A PAYER	44 086,00	215 843,00	-171 757,00
448650	ETAT - TAXE A PAYER AUX		66 608,00	-66 608,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**6 176 595,05**	**5 759 485,44**	**417 109,61**
TOTAL CHARGES A PAYER		**9 417 340,77**	**13 727 314,91**	**-4 309 974,14**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 023 350,65	1 516 655,34	506 695,31
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**2 023 350,65**	**1 516 655,34**	**506 695,31**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-4 526 822,09		-4 526 822,09
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-4 526 822,09**		**-4 526 822,09**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 350 465	3 790 302	6 410 008	8
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	1 322 005	1 322 005		8
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	117 139 383
Distributions sur résultats antérieurs	17 835 423
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	99 303 960

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Changement de Méthode IFC		798 537
Variations du capital	51 191 008	40 809 400
Variations des primes liées au capital	380 538 768	380 538 768
Variations des réserves	1 566 374	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	64 433	678 268
Autres variations	181 077 408	
Résultat de l'exercice		186 414 499
SOLDE	**5 198 519**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	94 105 441

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
TRANSFERT DE CHARGES	844 102	791000
T.C REMBOURSEMENTS ASSURANCES	513 522	791110
T.C CNETP INTEMPERIES	558	791210
T.C GFC BTP	35 700	791310
T.C CNETP RETRAITE	380 402	791410
T.C IJ CPAM	308	791510
T.C I.J CAISSE RETRAITE	24 380	791520
T.C PERSONNEL DIVERS	92 044	791800
T.C AVANTAGES EN NATURE	414 254	791900
TOTAL	**2 305 271**	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 485	671000
PENALITES AMENDES FISCALE	7 469	671200
V.C.E.A.C	3 276 553	675200
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	678 268	687250
DOTATIONS POUR RISQUES EXCEPTIONNELS	5 559 162	687500
TOTAL	**9 522 938**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	125	771800
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	373 544	772100
PRODUITS SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 276 553	775100
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION EN CAPITAL	971 951	778800
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	64 433	787251
TOTAL	**4 686 606**	

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	188 140 197	3 604 213	184 535 984
Résultat exceptionnel à court terme	-4 836 331	-2 066 004	-2 770 327
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation des salariés	-487 029	-155 467	-331 562
Crédits d'impôt		-311 009	311 009
Intégration fiscale		-4 309 340	4 309 340
Contrôle fiscale		-276 629	276 629
régularisation IS 2020		-83 426	83 426
RESULTAT COMPTABLE	**182 816 837**	**-3 597 662**	**186 414 499**

Engagements financiers & autres informations

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés			montant hors bilan
Nantissements de Titres			363 075 850
Gages espèces			720 000
Avals et cautions donnés			252 989 178
	ARKEA	10 989 088	
	ATRADIUS	604 379	
	BNP PARIBAS	39 087 171	
	BRED	4 753 159	
	CACIB	25 862 492	
	COFACE	5 518 602	
	EULER HERMES France	76 877 612	
	LCL CREDIT LYONNAIS	16 595 496	
	LYONNAISE DE BANQUE	100 288	
	NATIXIS	25 862 492	
	SOCIETE GENERALE	35 241 682	
	Swiss RE International SE	11 496 718	
Engagements donnés sur crédits			12 156 667
	AGILIS	101 138	
	CALCAIRES CATALANS	1 340 654	
	GME ENROBES	573 415	
	GRANULATS DE L'EST	556 400	
	GUINTOLI	2 390 272	
	MAURI SABLIERES DE BRAM	317 113	
	NGE FONDATIONS	2 797 324	
	ROCS	165 892	
	SEGAUTO	584 710	
	SIORAT	1 783 837	
	STE DES ENROBES GENEVOIS	201 704	
	TSO	1 233 023	
	TSO SCI LES CADAUX	111 187	
Engagements donnés sur crédits BAIL			7 171 130
	002SEP - NGE SEP	1 491 108	
	EHTP	123 174	
	GUINTOLI	2 345 454	
	MULLER TP	41 700	
	NGE BATIMENT	540 776	
	NGE FONDATIONS	11 759	
	AGILIS	647	
	CALCAIRES DU DIJONNAIS	41 656	
	LIANTS DU SUD OUEST	49 227	
	CAZAL	71 290	
	TSO	2 454 338	
Autres engagements			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			**636 112 825**

Engagements reçus			montant hors bilan
Titrisation :			524 296 012
	EHTP	44 546 479	
	GUINTOLI	173 339 825	
	NGE FONDATIONS	63 387 756	
	AGILIS	23 107 519	
	MULLER TP	10 374 487	
	NGE GC	78 895 178	
	SIORAT	24 737 188	
	CAZAL	20 182 427	
	TSO	19 405 575	
	TSO CATENAIRES	15 930 055	
	EGENIE	3 596 881	
	FVF	3 050 125	
	OFFROY	6 892 902	
	OLICHON	816 455	
	SAGES RAIL	5 441 175	
	NGE BATIMENT	7 921 165	
	NGE INFRANET	22 670 819	
Cautions			123 500
Abandon en compte courant avec retour à meilleur fortune			48 150 000
	NGE BATIMENT (2019)	11 000 000	
	NGE BATIMENT(2018)	11 100 000	
	NGE GENIE CIVIL (2018)	3 000 000	
	NGE GENIE CIVIL (2017)	2 650 000	
	AGILIS (2018)	2 600 000	
	SOC (2017)	1 500 000	
	SLD TP (2018)	2 900 000	
	HOLDING TPRN (2018)	800 000	
	LACIS (2018)	500 000	
	NGE CONTRACTING (2018)	6 100 000	
	MISTRAL (2016)	1 000 000	
	MULLER TP (2018)	5 000 000	
Gage fournisseurs			109 710
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			**572 679 223**

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
ETAM	145	
CADRE	221	
TOTAL	**366**	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
NGE Parc d'Activités de Laurade 13103 SAINT ETIENNE DU GRES	SAS	37 379 760	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
STE NVELLE DE PROMOTION TOULOUSAINE	37 000	100,00%	9 291	211 000	
SAINT ETIENNE DU GRES	(11 241)		9 291		(719)
NGE CONTRACTING	1 000 000	100,00%	1 000 000	81 242 756	310 100
PARIS	(667 693)		1 000 000	93 317 004	202 543
EHTP	2 900 000	100,00%	6 438 204	602 971	128 463 591
SAINT ETIENNE DU GRES	(146 555 476)	155 000 000	6 438 204	12 762 415	241 474 349
GUINTOLI	20 000 000	100,00%	43 247 297	6 460 405	427 938 360
SAINT ETIENNE DU GRES	14 117 939		43 247 297	9 468 839	1 193 499
MULLER TP	1 000 000	100,00%	1 500 000	4 601 694	25 360 762
COIN LES CUVRY	(557 753)		1 500 000	353 834	(475 100)
NGE GENIE CIVIL	4 000 000	100,00%	10 000 000		261 226 300
SAINT ETIENNE DU GRES	(3 266 052)		10 000 000	31 154 902	871 508
REHACANA	200 000	100,00%	270 000	422 080	11 128 442
SAINT ETIENNE DU GRES	551 952	275 000	270 000	23 701	332 667
SOC	1 261 600	100,00%	5 753 480	1 295 882	27 824 265
ST MEDARD EN JALLES	673 943		5 753 480	164 037	321 618
LPF TP	200 000	100,00%	352 031		6 428 822
BORDEAUX	43 961		352 031		422 333
CARRIERE DE BAYSSAN	425 000	100,00%	1 609 000	180 000	397 180
SAINT ETIENNE DU GRES	558 809	425 000	1 609 000		230 369
LACIS	150 000	100,00%	290 000	7 425 000	32 478 632
SAINT ETIENNE DU GRES	(5 225)		290 000		(307 748)
SEGAUTO	1 000 000	100,00%	3 650 000	2 584 162	18 717 684
ST ETIENNE DU GRES	5 531 552	2 500 000	3 650 000		3 225 868
HOLDING TPRN	100 000	100,00%	100 000	1 659 000	
ST ETIENNE DU GRES	(2 235 775)				(26 808)
NGE BATIMENT	6 837 180	100,00%	53 297 148		132 322 574
MERNEL	(8 883 706)		12 297 148	6 874 050	122 126
NGE FONDATIONS	3 017 232	100,00%	34 134 881	3 100 995	187 906 931
SAINT-PRIEST	4 699 329		34 134 881	506 147	2 116 475
CARRIERE DE BOULBON	40 000	100,00%	44 000		
SAINT ETIENNE DU GRES	48 161		44 000	133 503	(3 799)
PLATEFORME	7 500	100,00%	12 490		3 336 533
SAINT ETIENNE DU GRES	97 809	199 983	12 490		9 197
AGILIS	2 852 000	100,00%	6 205 967	1 437 728	75 235 505
LE THOR	(1 109 328)		167 967	1 526 791	(462 331)
SLD TP	750 000	100,00%	4 545 228	1 469 772	9 707 015
TOUL	(790 356)			1 102 840	197 128

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
CALCAIRES DU DIJONNAIS *ST ETIENNE DU GRES*	500 000 (2 106 285)	75,00%	375 000 375 000	1 757 500	1 752 944 35 387
NICOLO *ST JEANNET*	458 440 283 234	100,00% 204 100	3 208 241 3 208 241		7 540 263 194 268
GMS ENROBES *TULLINS*	166 670 1 532 124	54,00% 189 000	840 000 840 000		4 565 005 585 321
SERFOTEX *SAINT-GERMAIN-DES-PRES*	150 000 137 149	100,00%	222 606 222 606	632 000	5 614 195 (38 832)
SIORAT *ST ETIENNE DU GRES*	1 000 000 1 256 441	100,00%	10 117 000 10 117 000	17 094 052 17 966	70 045 427 (550 139)
SGL *USSAC*	76 200 299 588	95,00%	970 000 970 000		1 325 853 8 029
LSO *BRIVE*	320 000 237 556	100,00%	1 277 595 1 277 595		8 496 176 247 686
SDBE *PARIS*	38 100 126 145	100,00% 100 000	1 370 000 1 370 000		28 203 721 98 338
ABTP BIARD *BERGERAC*	135 500 433 572	100,00% 449 860	998 250 998 250		7 513 660 129 108
NGE SAOUDITE *RIYAADH*		54,00%	109 530		
MISTRAL FINANCES *SAINT ETIENNE DU GRES*	100 000 (1 311 089)	100,00%	100 000 100 000	7 476 000	 (746 956)
aNGEl *SAINT ETIENNE DU GRES*	500 000 (51 693)	100,00%	500 000 500 000		 (2 944)
ANTARES PARTICIPATIONS *SAINT ETIENNE DU GRES*	10 000 (7 414 356)	100,00%	10 000 10 000	14 704 000	 (351 143)
TSO *CHELLES*	10 800 000 10 113 397	100,00% 20 034 000	75 946 445 75 946 445	61 040 105 376 408	144 623 768 2 434 834
NGE CONCESSIONS *SAINT ETIENNE DU GRES*	50 573 400 4 774 057	100,00%	50 575 269 50 575 269	37 064 000 41 386 720	3 164 929 (1 134 199)
GARLABAN FINANCES *SAINT ETIENNE DU GRES*	10 000 (11 368)	100,00%	10 000 10 000	10 000	 (2 989)
MONESTIER FINANCES *SAINT ETIENNE DU GRES*	10 000 (21 644)	100,00%	10 000 10 000	265 000	 (5 370)
GME ENROBES *TULLINS*	50 000 86 690	54,00%	27 000 27 000		3 541 034 46 603
REVAMA *SAINT ETIENNE DU GRES*	150 000 (5 921)	100,00%	150 000 150 000	5 000	 (3 957)

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SCI SAINT MARTINOISE *SAINT ETIENNE DU GRES*	1 524 (31 017)	99,00%	15 245 15 245	39 000	 (1 868)
NGE CONNECT *LE HAVRE*	1 211 824 (115 708)	100,00%	2 286 166 2 286 166	2 061 000	2 411 704 (1 329 285)
VINTUR *SAINT ETIENNE DU GRES*	10 000	100,00%	10 000 10 000		 (5 959)
NGE INFRANET *ST ETIENNE DU GRES*	2 660 000 3 057 170	100,00%	249 000 000 249 000 000	26 677 387 36 713 241	131 977 018 1 808 259
PONTIGGIA *HORBOURG*	230 000 413 646	100,00%	3 294 865 3 294 865	405 131	42 514 772 (1 021 946)
JASPE FINANCES *ST ETIENNE DU GRES*	10 000	100,00%	10 000 10 000		 (1 850)
PYRITE FINANCES *ST ETIENNE DU GRES*	10 000	100,00%	10 000 10 000		 (1 850)
GEODE FINANCES *ST ETIENNE DU GRES*	10 000	100,00%	10 000 10 000		 (1 850)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
CARRIERES DES PUYS *PIERRE LE CHASTEL*	420 000 (122 342)	30,00%	577 500 577 500	165 000	1 069 930 14 294
CALCAIRES DU BITTEROIS *BEZIERS*	750 000 546 303	50,00%	2 543 250 2 543 250	1 661 750	5 437 006 301 662
SABLIERES DE BRAM *MONTREAL*	100 000 719 105	50,00%	50 000 50 000	646 047	2 052 233 248 725
STE DES ENROBES DU GENEVOIS *TULLINS*	600 000 536 021	35,00% 35 070	210 000 210 000		6 294 404 217 753
HOLDING MAURI *COUFFOULENS*	195 680 4 779 273	35,00%	1 906 036 1 906 036	1 863 456	990 013 652
CALCAIRES CATALANS *SALSES LE CHATEAU*	100 000 253 838	50,00%	50 000 50 000	687 469	80 000 235 181
GRANULATS DE L'EST *BRAS PANON*	75 000 211 968	37,50%	108 750 108 750	1 385 077 412 328	5 116 330 475 600
SEC *VOLVIC*	50 000 113 565	33,00% 42 669	350 000 350 000	165 234	2 479 318 91 072
GIE A88 *BOULOGNE BILLANCOURT*		37,66%	3 766 3 766		
NAUJAC PEYCHEMIN ENERGIES *LIBOURNE*	1 000 (11 135)	18,00%	180 180	11 238	
SCI SEMINE *CHENE EN SEMINE*	10 000	30,00%	3 000 3 000	37 207	
GIE TARBES		36,00%	3 900 3 900		

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES IFEC Cour d'Appel de Versailles

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SCI LES JUMEAUX	1 500	50,00%	762		212 648
ST ETIENNE DU GRES		158 000	762		174 035
AUTRES TITRES					
FONCIERE DES ALPILLES	7 162 280	8,18%	2 023 348		4 980 324
SAINT ETIENNE DU GRES	47 735 853		2 023 348		1 598 116
LES CLES DE ST LYS	200	5,00%	10		
ST ETIENNE DU GRES	(186 776)		10		(4 921)
PLATEFORME MAROC		0,10%	9		
SCCV BRIGNOLES	1 000	1,00%	10	10 910	
ST ETIENNE DU GRES	(450 667)		10		(429 626)
TOTEM		0,01%	900		
TOULOUSE			900		

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
IFEC
Cour d'Appel de Versailles